

Image not found or type unknown



Vidéo faite à mon insu quel recours

Par **sandrine**, le **15/05/2009** à **19:17**

Bonjour,
voilà je suis séparée depuis peu de mon ami, et depuis il me harcèle de sms, coup de téléphone, mail, menace, la dernière en date est de m'apprendre qu'il a fait une vidéo de nos ébats à mon insu il y a quelques temps, chose prouvée puisque j'ai eu le droit à un extrait...il menace de la mettre sur le net, je ne sais si je dois aller porter plainte si ça sera recevable, car même si cela a été fait dans mon dos il y en a aucune preuve, je suis un peu perdue et désespérée, je suis une mère de famille ou je n'ai pas envie qu'une telle vidéo de moi circule sur internet.
Je vous remercie d'avance pour votre aide et vos conseils

Par **bulle972**, le **28/05/2009** à **09:50**

Bonjour

Tu peux déjà aller porter plainte pour ce que tu cites au début de ton message. Pour la vidéo à mon avis ça va lui calmer direct ses envies lorsqu'il sera convoqué au poste. :-)